



→ « Ne pas rater cette chance historique de transformer le territoire  
Marseille Provence en métropole »

Marseille, le 14 juin 2011

***Dans un contexte territorial et consulaire en mouvement, l'Assemblée Générale de la CCI Marseille Provence du 27 mai dernier a adopté deux résolutions qui engagent la CCIMP dans la construction d'une grande métropole Marseille Provence, seule collectivité permettant de se doter de moyens collectifs efficaces pour assurer le devenir du territoire.***

Dans le cadre de la réforme des collectivités locales et du débat en cours sur les métropoles, la première motion adoptée par l'Assemblée Générale CCIMP du 27 mai dernier concerne l'évolution de l'organisation du territoire mise en place à travers le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI).

**Si la CCI Marseille Provence apporte son soutien sans faille au périmètre du pôle métropolitain, défini par le Préfet Hugues Parant le 22 avril dernier, elle s'est clairement prononcée pour la création sur ce périmètre d'une véritable métropole, dotée des compétences et des pouvoirs prévus par la loi du 16 décembre 2010.**

*« Nous sommes conscients des difficultés d'application immédiate de cette proposition, mais voulons ainsi manifester notre volonté de ne pas rater cette chance historique de transformer notre territoire en métropole à l'instar des grands territoires européens » déclare Jacques Pfister, président de la CCI Marseille Provence, qui précise : « le périmètre envisagé nous paraît légitime, pertinent et réaliste pour porter les ambitions du territoire ».*

**L'émergence d'un pôle métropolitain sur ce périmètre permettrait toutefois le développement et la mise en application des grands projets fédérateurs portés par le Club Top 20, parmi lesquels, certains prioritaires :**

- *Transports et mobilités ;*
- *Promotion de la connaissance et de l'innovation ;*
- *Développement du grand port et de la logistique ;*
- *Une formation professionnelle pour tous ;*
- *Requalification des logements anciens ;*
- *Une nouvelle vie pour l'étang de Berre et l'industrie lourde environnante.*

Portés par l'ambition de faire entrer Marseille Provence dans le Top 20 des métropoles européennes, la CCIMP, l'UPE 13 et le Club TOP 20, qui souhaite impliquer les acteurs du monde économique, politique, social, culturel et universitaire, ainsi que la société civile, dans une démarche de vision métropolitaine partagée, organisent le 1<sup>er</sup> décembre 2011 le « Forum économique métropolitain » à l'École des Mines de Gardanne.



## → La CCI Marseille Provence devient la CCI Métropolitaine Marseille Provence

---

Poursuivant cette volonté d'accompagner la construction d'une grande métropole, les membres élus de la CCI Marseille Provence ont par ailleurs adopté le principe d'une nouvelle dénomination : **la CCI Marseille Provence devient la CCI Métropolitaine Marseille Provence**. Par ce qualificatif revendiqué, la CCIMP indique clairement sa mission et sa détermination à accompagner l'évolution du territoire.

Cette décision est partagée par l'ensemble des CCI regroupées au sein de l'Association des CCI Métropolitaines, parmi lesquels aux côtés de Marseille Provence : Bordeaux, Grand Lille, Grenoble, Lyon, Paris, Nantes, Nice, Strasbourg et Toulouse.